

LÂCHE PAS TA BOUÉE !

Action de prévention et de réduction des risques sur la santé et la qualité de vie liés aux consommations d'alcool et de drogues sur les Rives du Rhône



TABLE DES MATIÈRES

Contexte et enjeux 2019 : assurer l'action tout en n'ayant aucune garantie financiere	3
Acteurs impliqués et structure de fonctionnement	4
Dispositif 2019	5
Equipe.....	6
Formation et encadrement	7
Axes d'intervention 2019	8
Axe qualitatif	8
Axe quantitatif.....	13
Besoins en aménagements	17
Bilan financier	18
Prix jeunesse 2019	19
Perspectives	19
Divers	20
Conclusion	20

1. CONTEXTE ET ENJEUX 2019 :

ASSURER L'ACTION TOUT EN N'AYANT AUCUNE GARANTIE FINANCIERE

Comme les années précédentes, et depuis 2016, l'action Lâche pas ta bouée ! répond à un besoin lié à l'engouement soudain de la population genevoise, notamment des plus jeunes, pour se regrouper sur l'espace public, sur les rives du Rhône plus précisément et la baignade dans le fleuve. Les usagers et usagères se regroupent sur les rives du Rhône de manière récréative, et de nombreuses consommations de substances psychotropes sont observées : alcool, cannabis, cocaïne, etc. L'engouement lié à ces espaces et à leurs usages n'est pour l'heure pas ou très peu accompagné d'infrastructures permettant de réduire les risques sur la santé : information, signalétique, points d'eau, bouées, toilettes, etc.

L'action Lâche pas ta bouée ! se veut agir dans le champ de la prévention et de la réduction des risques liés à la santé, plus particulièrement autour des consommations dans un contexte particulier : celui de l'usage des rives du Rhône et de la baignade en eaux-vives. En ce sens, l'action visant une approche comportementale et qualitative pallie à une approche structurelle.

Depuis 2016, La présence des intervenants pairs a montré son efficacité, permettant cette année encore à plusieurs milliers d'usagers et usagères d'avoir accès à l'information et la prévention à travers plus de 7'000 discussions. Tous les observateurs remarquent l'accueil positif du public vis-à-vis de l'action, une pacification du lieu ainsi qu'une réduction des prises de risques et des accidents. Par ailleurs, pour la première année, l'été n'a pas connu de noyade dans le Rhône consécutive à la baignade.

Aujourd'hui, le lieu requiert toujours un traitement particulier, cependant les financements minimaux pour mener à bien l'action ne sont pas garantis ni couverts pour les prochaines saisons, dont 2020.

Plusieurs démarches pour obtenir des garanties financières des pouvoirs publics n'ont pas été fructueuses et le recours aux fondations privées, largement sollicitées depuis le début de l'action, ne couvre plus les besoins financiers minimaux. Par conséquent, sans prise en charge par les pouvoirs publics pour 2020 et les années suivantes, l'action ne pourra être reconduite.

2. ACTEURS IMPLIQUÉS ET STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT

L'association La Barje coordonne et pilote l'action Lâche pas ta bouée. L'association ARVe intervient activement dans l'action en tant qu'acteur du territoire concerné et partenaire.

Un groupe de réflexion réunissant les différents acteurs du territoire fixe les objectifs de l'action :

- Association ARVe
- Association la Barje
- Bâtiment des Forces Motrices
- Brasserie des Halles de l'île
- Département du Territoire (DGEau)
- Service de l'aménagement urbain et de la mobilité – Ville de Genève
- Service de la Jeunesse – Ville de Genève
- Equipe de prévention et d'intervention communautaire –Point Jeunes – HG
- Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme – Carrefour Addictions (FEGPA)
- Police municipale – Ville de Genève
- Police cantonale
- Service d'incendie et de secours
- Rafting loisirs
- Transports publics genevois (TPG) : dépôt des bus

De nombreuses collaborations sont mises en place avec les services et acteurs ci-dessus, ainsi que des interventions de différents services au cours de l'action afin de former les intervenants pairs. Tous les acteurs cités ci-après participent au groupe de réflexion en se réunissant en début de saison pour établir les fonctionnements à mettre en place et en fin de saison pour permettre un bilan des actions menées et des problématiques rencontrées. Selon les besoins, le groupe de réflexion peut se réunir plus souvent.

La création d'un sous-groupe de travail permet la mise en place de l'intervention par les pairs et leurs formations. Ce groupe de travail est constitué des acteurs spécialisés dans la jeunesse, les addictions et du le territoire concerné. Il est composé des acteurs suivants : SEJ, EPIC, ARVe, Barje.



3. DISPOSITIF 2019

L'action Lâche pas ta bouée ! s'est déroulée du 7 juin au 25 août sur la rive gauche du Rhône, de la Promenade des Lavandières à la pointe de la Jonction, plusieurs interventions sur la rive droite et le ponton sur les rives de Saint-Jean suite au constat d'une affluente du public sur cette rive durant les canicules.

Une équipe de 3 pairs a été présente tous les jours de beau temps de 14h à 22h d'après un itinéraire fixé suivant les besoins consécutifs à l'usage des lieux (après-midi récréatifs, afterworks, débuts de soirée), les espaces étant habités différemment et par des populations diversifiées selon les horaires et les lieux. Suite aux effets positifs de l'action durant plusieurs années à la Promenade des Lavandières, les équipes ont constaté que leur présence pouvait être moins intense sur ce périmètre.

A l'inverse, l'usage par plusieurs milliers de personnes certains jours du Sentier des Saules certains jours a requis une présence accrue des intervenants pairs qui ont notamment dû faire face à plusieurs situations de gestion de conflits.

L'équipe se déplace à pied avec un vélo cargo, chargé de matériel, pouvant ainsi être mobile tout en assurant un stand relai grâce au vélo cargo. La mobilité des équipes a été maintenue car elle permet à la fois de toucher un important territoire (en allant à pied à la rencontre du public avec du matériel) et de stabiliser un « stand » par endroit, en fonction des heures d'affluente (avec un vélo cargo aménagé en stand mobile). Les interventions se sont déployées sur le périmètre prévu avec, à la demande des pairs et suite à leurs constats sur le terrain, le territoire a également inclus le ponton de la rive d'en face (côté Saint-Jean), pour sensibiliser aux risques liés à la baignade et à déshydratation, principalement durant les jours de canicule.

Le matériel d'information et d'entrée en lien est composée d'eau, de gourdes, de pommes, de cendriers de poche, de préservatifs, de black box, de sniff packs et de flyers sur les produits psychotropes et des flyers sur la baignade en eaux vives. Le matériel sert en soi d'outil de réduction des risques, telle que l'eau dont la distribution est en augmentation chaque année ou fait également office d'outil de médiation pour faciliter l'entrée en lien avec les usagers.



3.1. Equipe

12 jeunes de 18 à 30 ans ont été engagés en 2019.

Chaque intervention est faite par équipe de trois, constituée par une personne de chacun des profils suivants :

Profil 1 : jeunes connaissant bien le quartier

Profil 2 : étudiants dans le domaine de la santé ou du social

Profil 3 : responsable d'équipe

Cette année, la parité a été atteinte avec 6 jeunes femmes et 6 jeunes hommes engagés.

Les profils des jeunes vivants ou ayant grandi dans le quartier étaient plus homogènes par leur genre (que des garçons) et par leur parcours de formation (formation interrompue, en cours ou sans formation du secondaire II).

Les profils étudiants étaient plus variés que précédemment. Les étudiants provenaient d'écoles du secondaire II, de facultés diverses de l'université, de l'école sociale ou encore de la formation professionnelle.

Enfin, deux responsables sur quatre n'étaient pas des anciens de l'action mais détenaient une solide expérience en réduction des risques et intervention par les pairs.



3.2. Formation et encadrement

Les intervenants pairs sont formés avant et pendant la saison et bénéficient d'un encadrement continu par les professionnels du travail social encadrant l'action. Des débriefings ont lieu chaque semaine en présence de toute l'équipe et des encadrants professionnels.

Les intervenants ont bénéficié avant le démarrage de l'action d'une formation théorique animée par la FEGPA .Suite au bilan des années précédentes, deux formations pratiques ont pu être organisées de manière échelonnée sur la saison. Elles ont permis d'aborder les postures, les questionnements et les situations complexes à travers des ateliers de jeux de rôles. Lors de la seconde formation pratique des situations rencontrées sur le terrain ont pu être amenées par les intervenants pairs et retravaillées collectivement.

Au fil de la saison les intervenants ont bénéficié de formations ponctuelles type formations continue sur des thématiques spécifiques. Ainsi nous avons eu encore une fois la chance d'accueillir le planning familial pour aborder notamment : la question des conduites sexuelles à risques associées à la prise de substances, la manière d'aborder des sujets intimes dans un espace public.

Le Département du territoire est venu présenter les informations requises afin de prévenir les dangers de la baignade en eaux-vives et notamment dans le Rhône et Lâche pas ta bouée ! a été présent lors de journée de prévention organisée.

La police municipale de la Jonction a reçu toute l'équipe des intervenants pairs dans ses locaux, mieux connaître la mission des APM et les préoccupations spécifiques émergentes sur le territoire de la jonction et des rives du Rhône.

Enfin la collaboration avec Nuit blanche s'est également poursuivie dans le cadre de la formation continue des intervenants.

Un débriefing hebdomadaire s'est tenu chaque jeudi durant toute la période d'intervention. Ces débriefings permettent de revenir sur les difficultés rencontrées, de construire des modes d'intervention en équipe, de clarifier les rôles et responsabilités et d'assurer un suivi régulier des intervenants. Ils sont jugés très utiles par les intervenants-pairs qui ont confirmé leur nécessité lors du bilan de fin de saison.

4. AXES D'INTERVENTION 2019

4.1. Axe qualitatif

Ci-dessous les « vignettes » tirées des retours en débriefing et d'observation sur le terrain par les encadrants synthétisent des situations types que les pairs peuvent rencontrer. Elles ne sont bien sûr pas exhaustives.

L'axe principal des interventions est orienté vers la réduction des risques liés à la consommation de substances. L'eau est un des outils de réduction des risques important et permettant d'entrer en lien facilement.

Réduire les risques de déshydratation

Les risques de déshydratations liées à la consommation d'alcool sont exacerbés avec le contexte très ensoleillé des rives du Rhône. Chaque année les pairs distribuent de grande quantité d'eau en rappelant aux riverains l'importance de s'hydrater et de veiller sur les personnes seules ayant consommé.

« Un homme habitué s'est endormi alcoolisé au soleil. Les pairs lui proposent de l'eau et en profitent pour vérifier qu'il est bien conscient. »



Un des enjeux de la réduction des risques est d'entrer en lien avec des publics ayant consommés des produits et d'arriver sans moraliser à faire prendre conscience des risques existants. Un autre point de vigilance est la limite de l'intervention lors de situations où il y a mise en danger de la personne ou d'autrui qui nécessitent de faire appel à une instance tierce (police, ambulance).

Les pairs peuvent s'appuyer sur les ressources d'un groupe pour prendre soin d'une personne en situation critique. La conscientisation de la situation et de ses conséquences potentielles suffit parfois à limiter les risques.

S'appuyer sur le groupe et le responsabiliser pour prendre soin

« Les pairs rencontrent aux alentours de 21h un groupe de jeunes d'environ 25 à 30 ans ayant pris de l'alcool et d'autres produits. Ils s'approchent du groupe et commencent à dialoguer. Ils réalisent qu'une jeune fille au sein du groupe est étendue par terre, semi consciente, sous des couvertures et crie « je vais mourir ! ». Les pairs questionnent le groupe sur son lien avec la jeune fille et son état. Ceux-ci sont confiants et disent aux pairs de ne pas s'inquiéter car « elle a l'habitude », petit à petit, suite à quelques échanges d'informations sur les risques liés à l'alcool et à la prise de substance, le groupe prend conscience de la situation, qui jusque-là n'apparaissait pas comme problématique. Les jeunes gens se préoccupent alors de l'état de leur amie. Les intervenants pairs lui donnent de l'eau. Constatant qu'elle se calme et que le groupe a réalisé que son état était à surveiller, les pairs peuvent poursuivre leur chemin et se retirer. Lorsque les pairs repassent plus tardivement, la jeune fille et le groupe ont quitté les lieux. »



« Vendredi après-midi les intervenants pairs rencontrent un groupe d'une quinzaine de personnes. Le groupe explique qu'ils sont en after et ont déjà bien fêté le jeudi soir. Les personnes du groupe, malgré la consommation de plusieurs substances, sont en capacité de tenir une discussion avec les pairs. Au cours de la discussion un homme du groupe se vante d'avoir sauté du pont de la Jonction. Vu son état d'ébriété, la discussion amène les pairs à aborder les questions liées à la baignade et le sentiment de « toute puissance » que peut produire la prise de certains produits. Les jeunes gens du groupe rassurent les pairs en disant qu'ils ne souhaitent pas se baigner mais simplement se tremper par cette journée très chaude. Après avoir vérifié que le groupe va bien et constatant l'arrivée d'amis sobres, les pairs partent vers la buvette de la Pointe de la Jonction afin d'avertir le responsable sur l'état du groupe. Ils lui précisent notamment qu'après discussion le groupe a décidé d'attendre d'être dans un meilleur état pour rentrer soit en voiture soit en train dans leur ville. »

Mais parfois l'intervention d'instance tierce s'avère nécessaire (police municipale, UMUS, police cantonale, HUG). Le groupe de pairs décide collectivement et, dans le doute appelle, un membre du groupe d'encadrement des pairs.

Alerter en cas de besoin

« Au cours de l'après-midi, un intervenant pair remarque une personne endormie au soleil. La personne semble faire partie d'un groupe ayant consommé différentes substances. En s'approchant pour vérifier l'état de cette personne, les pairs se rendent compte qu'elle est inconsciente. Ils prennent alors la décision d'appeler la police. En attendant l'arrivée de la police, ils restent avec la personne inconsciente et tente de dialoguer avec le groupe. A l'arrivée de la police, une intervention des ambulanciers est demandée. »

Médiation de conflits

Cette année les conflits ont pris une place particulièrement importante au cœur des débriefings, car ces situations appellent une réflexion sur les limites de l'intervention par les pairs, sur les stratégies de protection par rapport à des situations de mise en danger. Plusieurs situations de conflits et bagarre ont été retravaillées lors de jeux de rôle pour réfléchir à la manière de se positionner physiquement, d'intervenir ou non. Elles ont été l'occasion de réfléchir à une procédure en cas de conflits majeurs.

« Un pair revient sur une bagarre entre des habitués sur le ponton derrière la Pointe. Alcoolisés, les deux hommes étaient très remontés. Il semble que l'un d'eux ait sorti un couteau. Les pairs avertissent le coordinateur de l'ARVe sur place. Finalement l'homme très énervé (un habitué souvent isolé qui vient semer le trouble parmi les autres habitués) s'est calmé seul. Il n'a pas eu besoin de l'intervention de la police. La situation a été stressante pour les pairs. »



Le débriefing est alors l'occasion de débattre sur la limite de l'intervention et la mise en danger pour les pairs. Le coordinateur de la Pointe revient sur les conflits entre usagers auxquels les collaborateurs du bar ont été confrontés cette année et explique la procédure qui a été mise en

place en cas de violence. Un des pairs propose d'avoir une formation ciblée sur la violence et la médiation de conflit.

« Les pairs rapportent une bagarre entre un homme de passage et un habitué, concernant une mère et sa fille que les pairs avaient déjà rencontrées. La fille, enceinte et souffrant de problèmes psychiques était sortie de de l'hôpital, la mère très inquiète la cherchait au bord du Rhône. Elle accusait ces hommes de vouloir du mal à sa fille et craignait que celle-ci ne se mette en danger, surtout si elle ne prenait pas son traitement médical. Les deux hommes commencent à s'échauffer, les pairs discutent avec eux dans une posture de médiateurs et les éloignent l'un de l'autre tout en continuant de discuter et en leur proposant de l'eau. La mère qui crie sur les hommes est aussi éloignée afin de ne pas envenimer le conflit. Face à cette situation complexe et critique, les pairs appellent le groupe d'encadrants et une travailleuse sociale hors murs arrive sur les lieux et parle à la mère qui se calme et rentre chez elle. Les jours suivant les pairs ne rencontrent plus ni la mère ni la fille. »

Les pairs comme relai vers le réseau socio-sanitaire

Les pairs sont en première ligne pour faire le lien vers le réseau socio-sanitaire. Les situations appellent parfois des interventions que les pairs, étant non professionnels, ne sont pas à mêmes de prendre en charge. Ils servent alors de relai ou d'informateurs précieux.

« En début de soirée, une jeune fille se trouvant sur une barque appelle les intervenants pairs pour qu'ils l'aident à sortir de cette barque. Elle ne semble pas particulièrement coincée, mais a manifestement besoin d'aide puisqu'elle insiste pour qu'on vienne « la sortir de là ». Lorsqu'elle est à terre, les pairs remarquent que la jeune fille n'est pas dans un état ordinaire, semble très mal, visiblement sous l'emprise de substances et tient des propos confus. Dans ses propos elle indique à l'équipe qu'un homme l'aurait violée. Ces versions diffèrent un peu quand les pairs essaient de comprendre la situation mais ils remarquent que la jeune fille a les jambes recouvertes de brûlures de cigarettes et d'hématomes. Devant l'état de la jeune fille et cette situation complexe, les intervenants pairs tentent de joindre les TSHM et orientent directement la jeune fille vers Point Jeunes, l'un de partenaires de l'action, structure plus armée pour répondre à une telle situation. »

« Au cours de leurs interventions, les intervenants pairs rencontrent un jeune homme de 18 ans, habitué des Rives du Rhône. Lors de ses rencontres avec les intervenants pairs, il était souvent sous l'emprise de substances et mêlé à un conflit avec un autre homme. Durant un après-midi d'intervention, l'une des intervenantes paires revoit le jeune homme, couché seul sur le sol. Soucieux de son état, les pairs essaient de le réveiller et tiennent une discussion avec lui. Il tient un discours confus mais compréhensible. Au cours de la discussion, il indique qu'il a été diagnostiqué comme schizophrène mais refuse ce diagnostic. Les pairs ne savent pas s'il est pris en charge quelque part ou non. Ils se préoccupent de savoir s'il a lieu de vie. Le jeune homme a de la famille en France mais ne souhaite pas y résider. Il ne sait pas où dormir à Genève. L'équipe lui propose de faire appel à l'UMUS (Unité mobile d'urgences sociales) ce que le jeune homme accepte. L'équipe attend avec le jeune homme l'arrivée de l'UMUS, puis fait état de la situation et reste avec le jeune homme jusqu'à la fin de l'intervention. L'UMUS a pu trouver une solution d'urgence pour le jeune homme en l'emmenant pour la nuit dans un foyer »

Informier et prévenir les risques liés à la baignade en eaux vives

L'information concernant les risques liés à la baignade en eaux vives et la distribution en plusieurs langues du flyer de prévention sur la baignade dans le Rhône permet aux intervenants d'apporter des éléments de connaissance utiles aux usagers des rives et baigneurs, notamment aux personnes ayant peu de connaissance de ces éléments. En ce sens, le fait d'avoir des intervenants parlant plusieurs langues est très utile. Il est évident que la réduction des risques liés aux consommations et l'information sur la baignade vont de pair pour réduire les accidents. Les intervenants ont été attentifs aux personnes ou groupes de personnes parlant des langues étrangères. En effet, il est observé que les cas de noyades touchent dans leur grande majorité des personnes d'origines étrangères, notamment des touristes ou des personnes récemment arrivées à Genève. Grâce à leurs présences sur les lieux, les intervenants pairs ont également une bonne expertise des problématiques rencontrées.

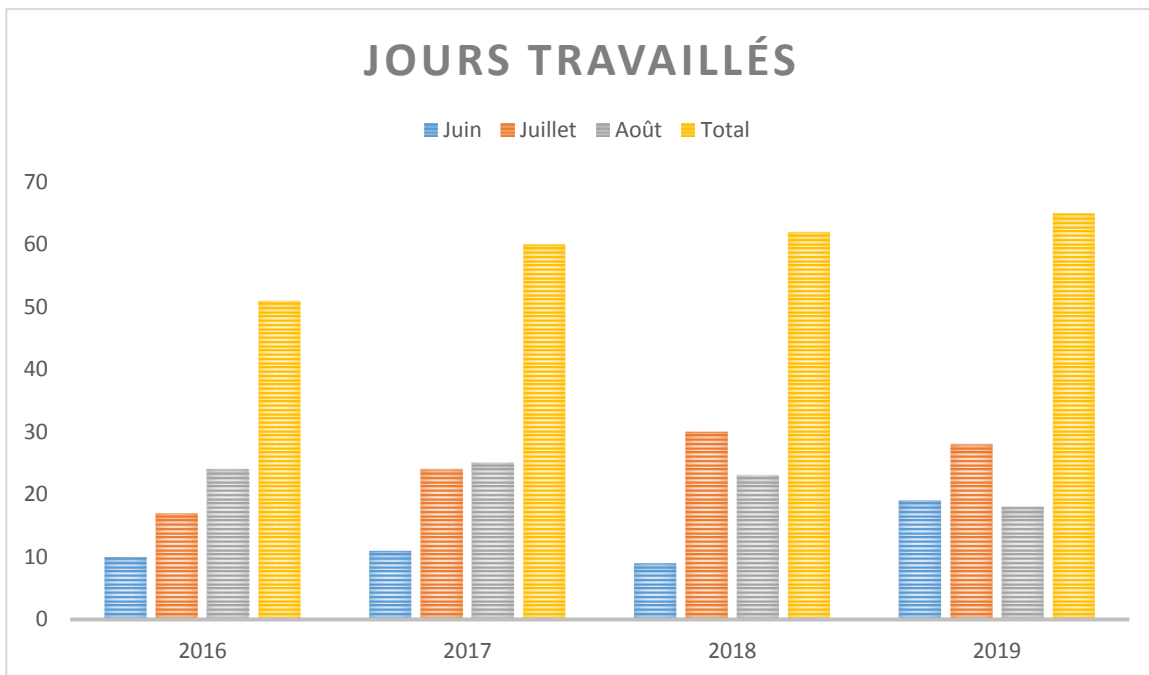


Un samedi après-midi de fortes chaleurs, les intervenants pairs remarquent qu'il y a beaucoup de monde au bord du Rhône. Selon leurs habitudes, ils observent les différents groupes d'usagers et se dirigent vers ceux-ci afin d'évaluer leurs besoins. Ils repèrent un groupe de jeunes consommant de l'alcool au soleil. Ces jeunes leur expliquent être récemment arrivés à Genève pour participer à un festival de musique. Ils comptent se baigner durant l'après-midi puis aller au festival. Les intervenantes paires leur distribuent de l'eau et le flyer d'information sur la baignade. Ils expliquent les dangers ainsi que les précautions à prendre. Les jeunes sont reconnaissants et remercient les intervenants pairs.

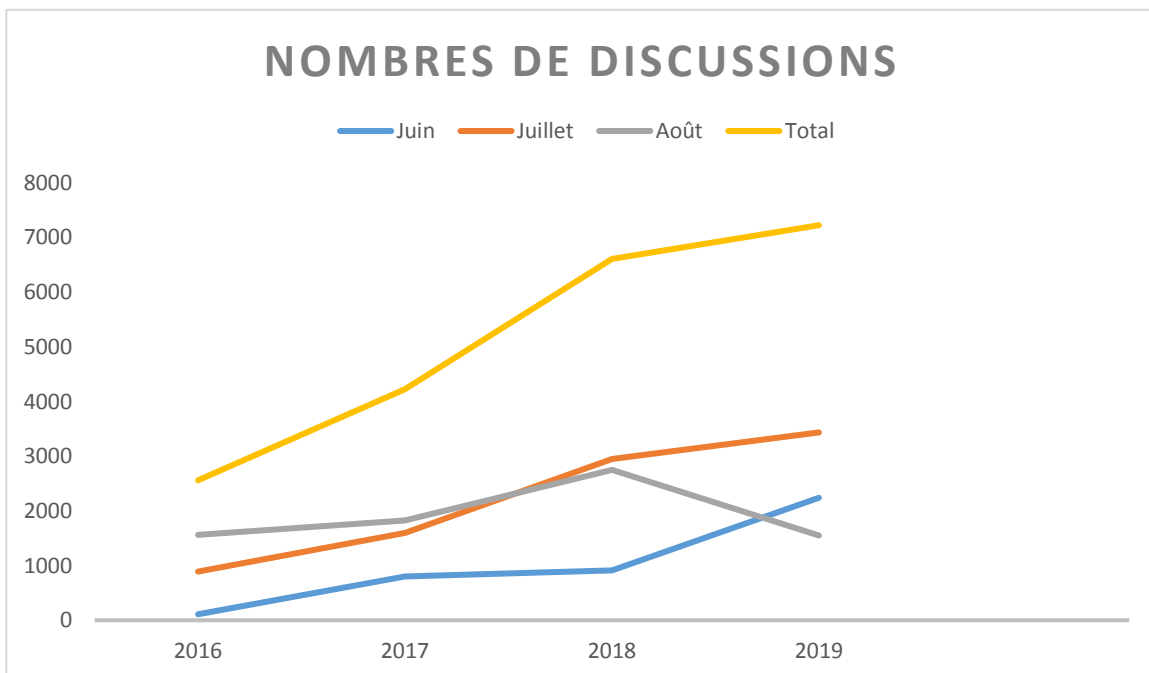
Cette année, il y a eu plusieurs sauvetages, mais aucun décès par noyade lié la baignade à notre connaissance

4.2. Axe quantitatif

Les pairs ont travaillé **65 jours**. Ils interviennent tous les jours de beaux temps.



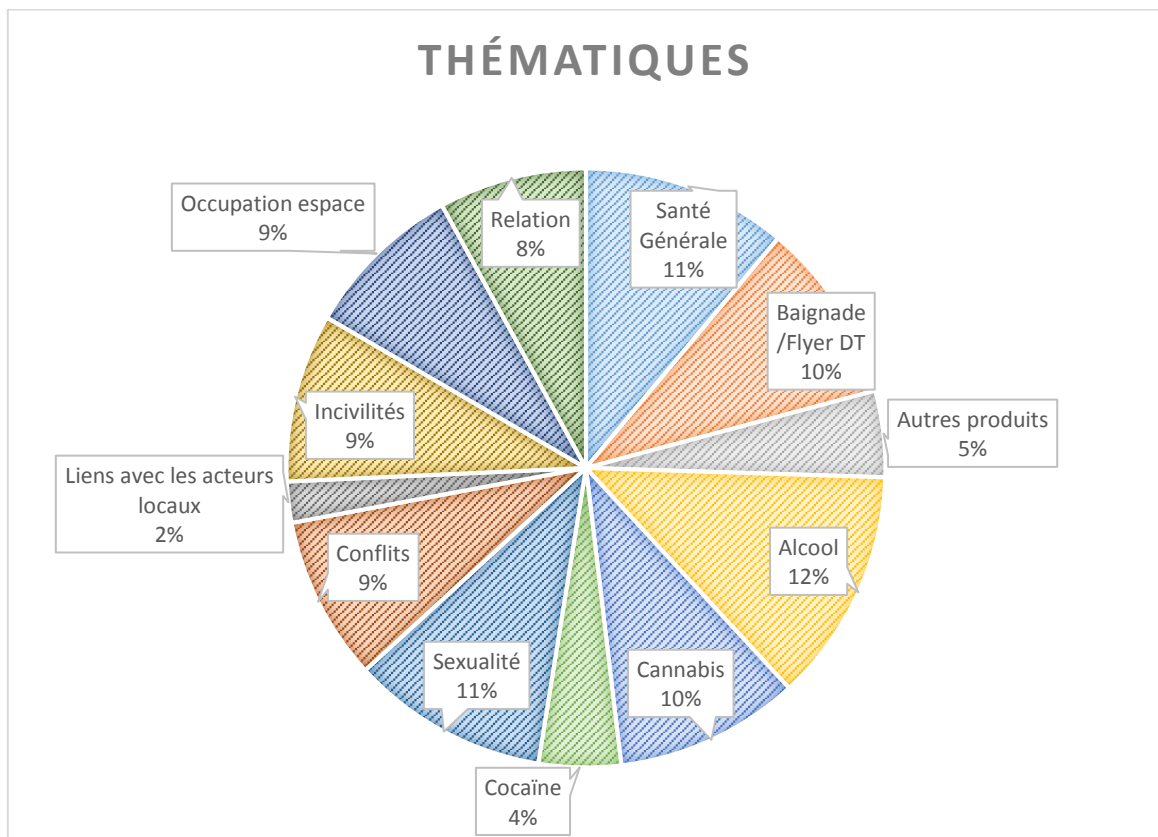
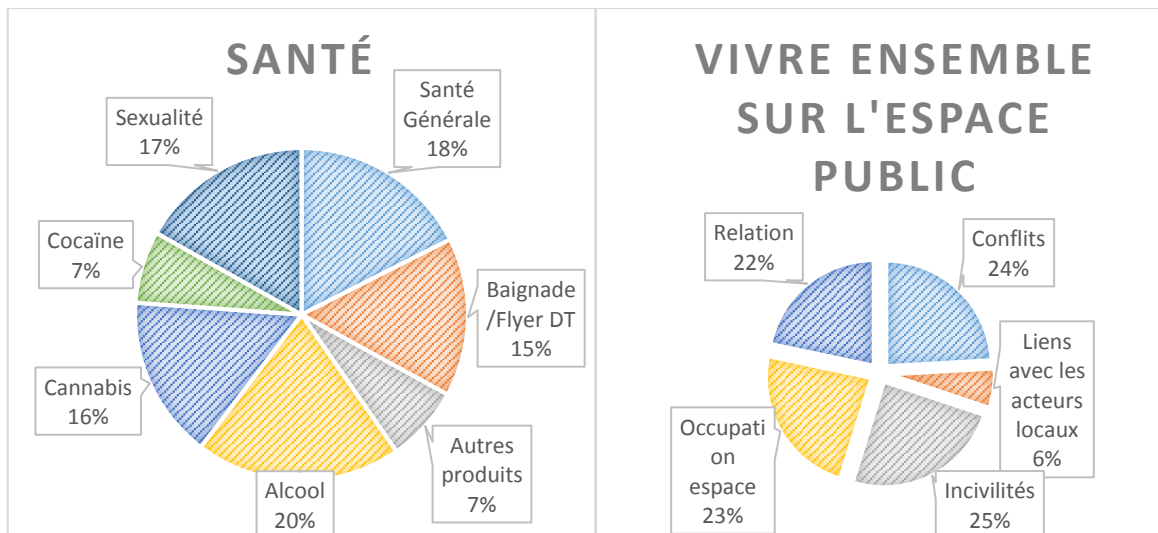
Les discussions des intervenants pairs auprès des usagers sont en constante augmentation, dénotant à la fois de la bonne implantation de l'action et du travail proactif des pairs. Sur 2019, les pairs ont échangé **7225** discussions, soit 111 discussions par jour. Nous entendons par discussions avec le public des échanges sur une thématique et non simplement un échange de contact ou une distribution de matériel avec les salutations d'usages. Le graphique ci-après montre une augmentation continue des discussions depuis le début de l'action.



Thématiques abordées auprès des usagers

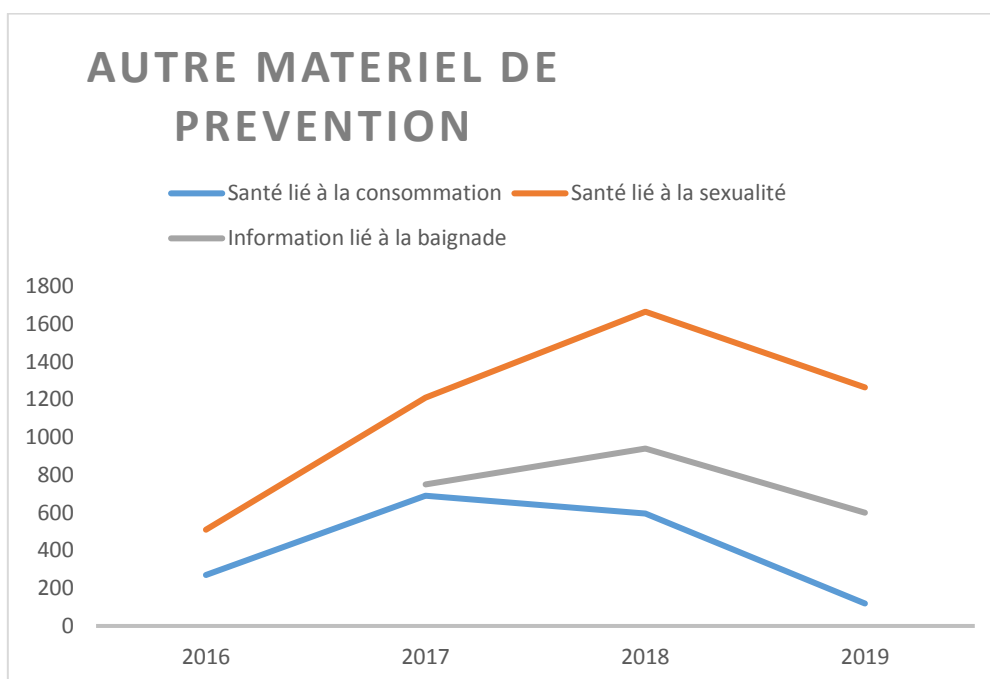
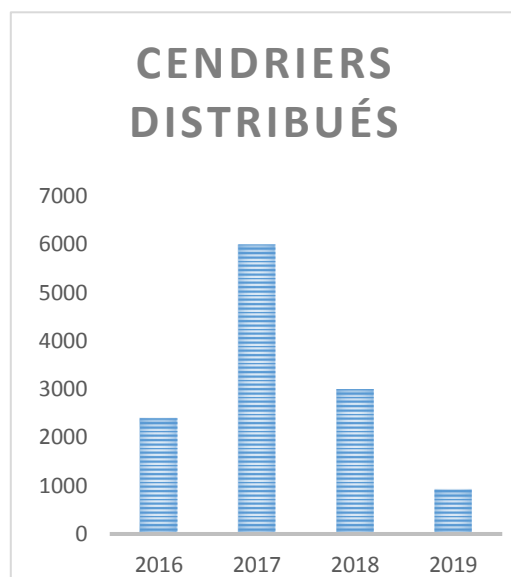
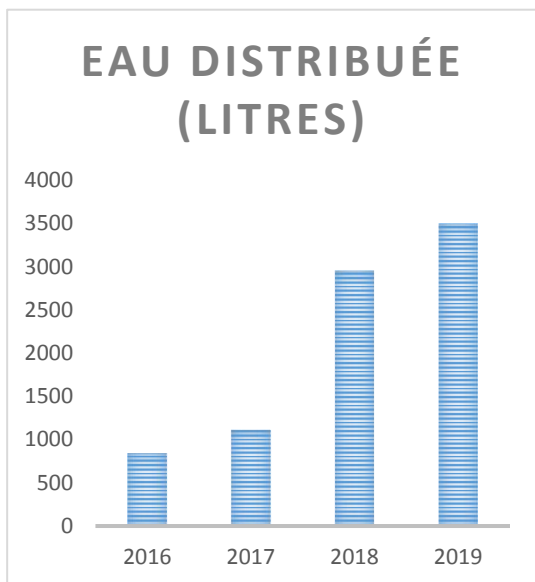
Les intervenants pairs abordent différentes thématiques, répertoriées par grandes catégories. Les discussions peuvent englober différentes thématiques simultanément.

Les thématiques autour de la santé, comprennent la santé générale, la sexualité, les consommations. Nous y avons intégré la baignade, car celle-ci est reliée aux risques liés à la consommation et touche à la santé par les dangers que la baignade en eaux-vive et sous substances peuvent comporter.



Matériel distribué par les intervenants pairs

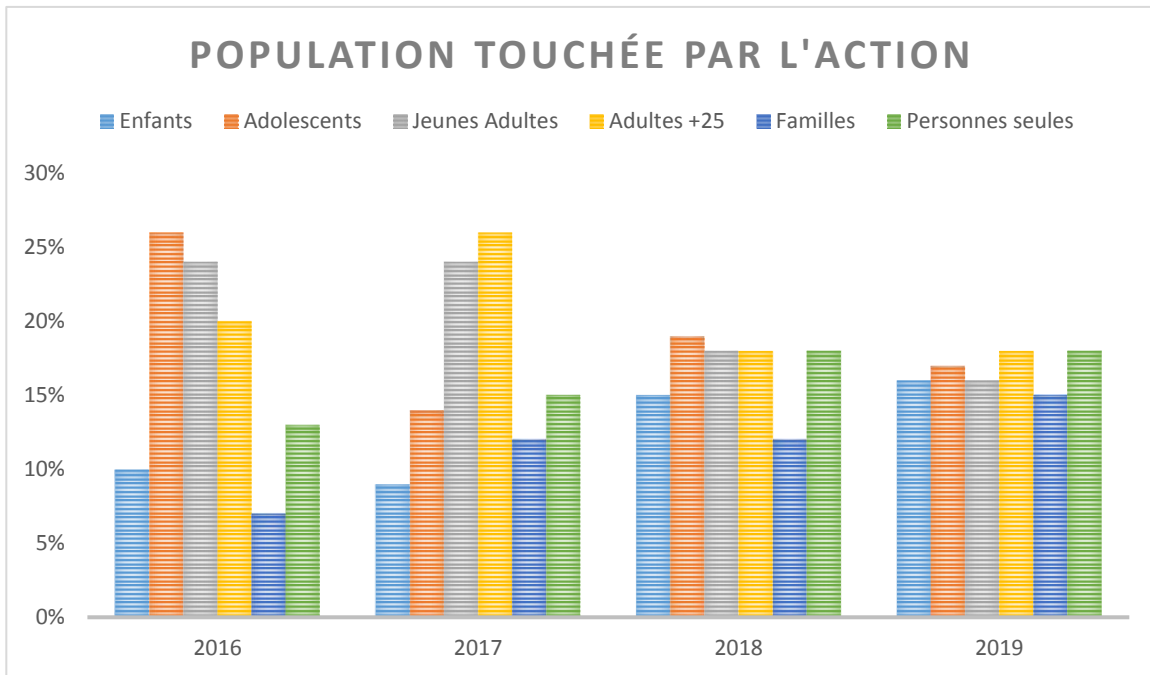
Le matériel distribué sert d'outils de médiation ou de supports à des informations précises sur des substances ou des institutions.



Nous constatons une augmentation constante du nombre de litres d'eau distribués. Ceci est en lien avec le manque d'infrastructure sur place. En effet, les points d'eau sont rares et peu visibles. Pour mémoire des fontaines existaient sur le sentier, mais les accès à l'eau ont été enterrés il y a plusieurs années. L'intervention par les pairs pallie ici à un manque d'infrastructure et d'accès à des points d'eau. L'augmentation des litres d'eau distribués démontre également la démocratisation de l'usage du lieu et l'augmentation de la fréquentation.

Profil du public abordé lors des interventions

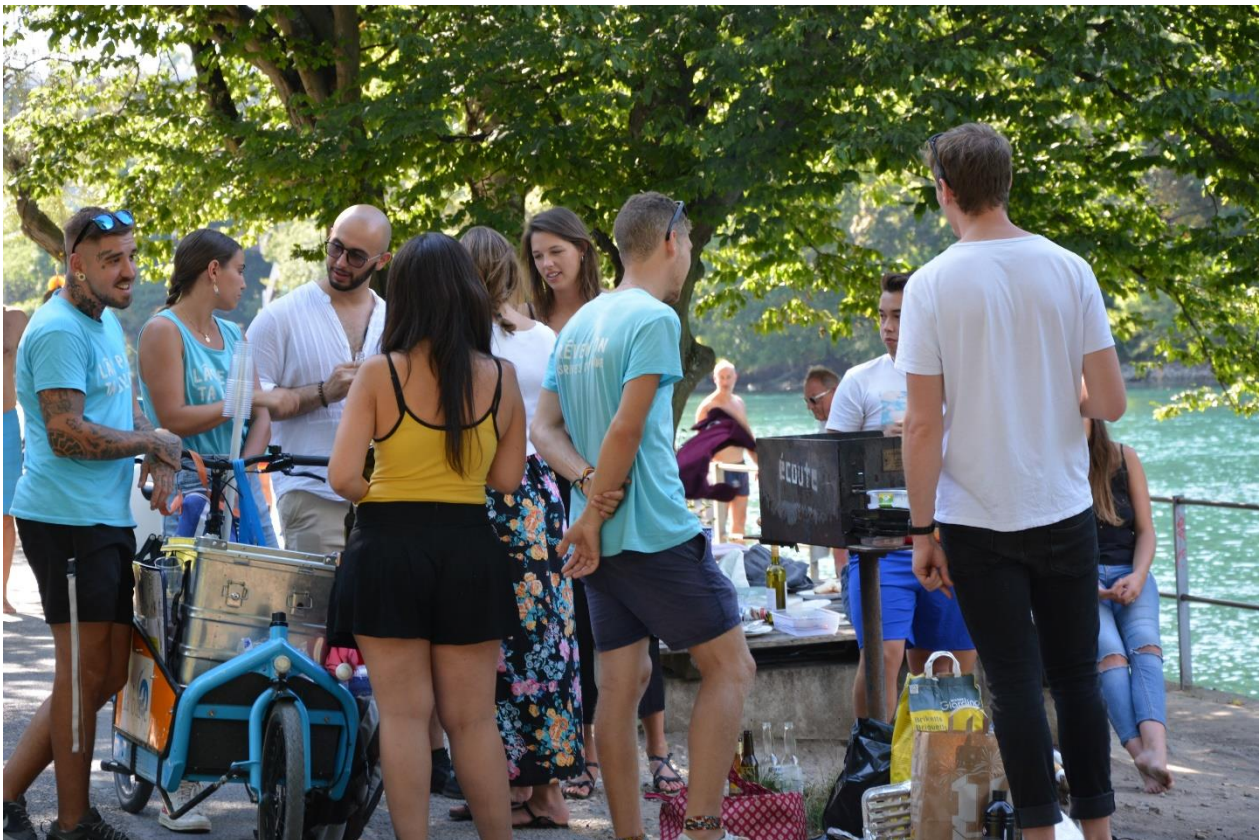
En 3 ans, nous observons une évolution dans le profil du public abordé. En effet, si la première et deuxième année, le public était majoritairement jeune (adolescents et jeunes adultes), cette année, le public touché par l'action est plus diversifié. Cette année, les personnes seules avec des situations complexes ont occupé une plus grande place au cœur de l'action. Ceci va de pair avec la démocratisation de l'usage du lieu qui devient de plus en plus populaire à Genève. Le public se diversifie et le lieu accueille davantage de familles par exemple.



5. BESOINS EN AMÉNAGEMENTS

Les besoins en aménagements restent les mêmes depuis plusieurs années. Les voisins du Sentier des Saules ayant fait recours auprès du Tribunal, tout type d'aménagement est pour l'heure bloqué. Les différents acteurs du groupe de réflexion s'accordent pour identifier les besoins suivants :

- Points d'eau réguliers
- Signalétique plus forte (le Département du territoire a pu installer une signalétique ces deux dernières années, mais pour des raisons liées aux recours ci-dessous, celle-ci reste très légère
- Toilettes
- Bouées (des bouées ont pu être installées le long d'une partie du sentier des saules sur la terre), mais les bouées présentes dans l'eau ont dû être retirées.



6. BILAN FINANCIER

Les besoins en aménagements restent les mêmes depuis plusieurs années. Les voisins du Sentier des Saules

	BUDGET 2019				Budget annuel
Dépenses	Intervention Lâche pas ta bouée				51'850
	Salaires et charges sociales				51'850
	intervention collaborateur ARVe				4'500
	Forfait				4'500
	coordination, suivi et direction du projet				20'000
	mandat à l'Association la Barje (correspond à un 20% de temps de travail)				20'000
	formation				0
		nbr h formation	tarif intervenant		
	formation intervenants avant-saison*	8	Forfait		offert
	formation intervenants mi-saison*	16	Forfait		offert
	matériel				2'783
	matériel distribué, t-shirts, petit mobilier, sacs pour équipe mobile, etc				2'783
	aménagement de l'espace				0
	signalétique, éclairage, mobilier, délimitation de l'espace, etc				0
	Communication				0
	logo, bannières, graphisme				0
	Locaux (formations et réunions)				-
	locaux mis à disposition par les institutions				-
	Temps de travail des collaborateurs des institutions sociales pour le pilotage et suivi du projet				-
	Epic	10% de temps de travail			-
	Service de la Jeunesse - TSHM	10% de temps de travail			-
				sous-total :	79'133
	Frais administratifs et gestion des RH	12%			9'496
				TOTAL :	88'629
Recettes	Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie				30'000
	Département du Territoire				11'796
	Ville de Genève				15'000
	Diverses fondations (Wilsdorf, SIG, FMC, etc.)				20'000
	Prix jeunesse				650
	Fonds affecté				12'250
				TOTAL :	89'696
Différence					1'067

Le budget initial de l'action est de CHF 106'000.- par année. Une partie de cette somme a été prise en charge par les pouvoirs publics à travers majoritairement des subventions ponctuelles. Les fondations privées qui ont chaque année permis de couvrir les montants restants n'entrent plus en matière. Nous avons eu la chance cette année encore d'être soutenue par l'une d'entre elles, mais les fondations ont souligné que malgré la qualité de l'action et son sens, elles ne soutiennent que ponctuellement les projets afin de les aider à démarrer et ne peuvent soutenir plusieurs années de suite des actions. Il est par conséquent nécessaire de trouver un financement public pérenne. En 2019, la totalité des montants requis n'ayant pas été réunie, des mesures d'économies ont dû être prises (matériel, formation) et le recours aux partenaires a dû être plus important.

Une demande de subvention via Carrefour addictions a été déposée en 2019 auprès de la Direction générale de la santé, mais celle-ci a été refusée par le Département.

7. PRIX JEUNESSE 2019

L'action Lâche pas ta bouée ! a été lauréate du Prix jeunesse 2019 pour le canton de Genève. Elle a reçu le prix du jury dans la catégorie un engagement en faveur de la jeunesse.



8. PERSPECTIVES

Pour tous les acteurs locaux, il apparaît que la poursuite de l'action est nécessaire durant la période de transition permettant aux infrastructures de s'implanter. Cette approche comportementale porte ses fruits, montre des effets positifs sur la culture d'usage de cet espace et permet de réduire les risques tant liés aux consommations qu'à la baignade.

Il apparaît indispensable de maintenir la présence des intervenants-pairs et de l'action Lâche pas ta bouée ! dans l'intervalle d'une action structurelle sur l'aménagement des rives du Rhône.

D'un point de vue de l'action, le groupe de pilotage souhaite affiner les indicateurs qualitatifs liés à l'intervention des pairs et préciser les actions sociales et sanitaires qui se complexifient avec l'augmentation du nombre d'utilisateurs et d'utilisatrices.

9. DIVERS

L'action Lâche pas ta bouée ! a participé à l'exposition « SWIM CITY » présentée à Bâle au Swiss Architecture Museum sur la baignade urbaine en Suisse et ailleurs dans le monde. L'action et les outils de prévention et réduction des risques y ont été présentés. L'exposition tournera de manière internationale en 2020 et les années prochaines.

10. CONCLUSION

Depuis 2016, la présence des intervenants pairs et d'une approche comportementale a montré ses effets bénéfiques sur la réduction des risques encourus sur les rives du Rhône et leurs usages.

Les accidents ont diminué et la prévention a permis de sensibiliser plus de 17'000 usagers et usagères sur le lieu direct de leurs prises de risque.

L'intervention comportementale pour réduire les risques sur les rives du Rhône apparaît nécessaire dans une période de transition qui mènera à terme à un aménagement structurel permettant de sensibiliser le public ou de prévenir les risques.

Le financement de l'action et par conséquent sa poursuite en 2020 n'est toujours pas assuré et le recours à des fonds privés n'est plus envisageable, la majorité des fondations approchées ayant déjà soutenu l'action et ayant indiqué qu'elles ne pouvaient le faire plusieurs années de suite, malgré la qualité du travail effectué. Il est par conséquent nécessaire de parvenir à une prise en charge par diverses entités publiques.

